

Extrait du Procès-Verbal de Sé

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTGERAIN

République Française

SÉANCE DU 24 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11

- présents : 10

- votants : 11

L'an deux mille vingt-six

le vingt-quatre avril à 19 heures

le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni

en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe WARME, Maire.

Date de la convocation : 10 avril 2026

Présents : Mesdames et Messieurs, Philippe WARME, Sabrina DESMARESCAUX, Cédric LEVASSEUR, Christine WARME, Myriam BETTANCOURT, Olivier LEGENT, Anne-Cécile MINART, Xavier SULINSKI, Kévin PERONNET, Jonathan LEGROS.

Soit au total 11 conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme Christine REDT a donné procuration à Mme Sabrina DESMARESCAUX.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Sabrina DESMARESCAUX

OBJET : Projet éolien sur la commune de Méry-la-Bataille– Avis du Conseil Municipal - N° 28-2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Méry-la-Bataille, « Les Moulins de Méry », dont l'enquête publique se déroule du 22 avril au 22 juillet 2026. (4 aérogénérateurs d'une hauteur de 200 m bout de pâle et 1 poste de livraison)

Deux permanences seront assurées en Mairie de Méry-la-Bataille de 15h à 17h les 22 avril et 22 juillet ; Ainsi qu'une réunion publique d'ouverture le 27 avril de 18h00 à 20h00, et une réunion publique de clôture le 08 juillet de 18h00 à 20h00 à la Salle des fêtes de Méry-la-Bataille.

Il ajoute qu'il appartient au Conseil Municipal de donner son avis sur le projet.

Après discussion, le Conseil Municipal, tenant compte du fait de la multiplication des projets éoliens dans le secteur et de la dégradation d'un point de vue paysager et écologique, décide à la majorité (2 absentions – 0 pour – 9 contre), de donner un avis défavorable au projet du Parc éolien "Les Moulins de Méry" sur la commune de Méry-la-Bataille

Fait et délibéré en ces jours, mois et an sus dits.

Pour copie conforme.

Le Maire : Philippe WARME